

OPTIMISER VOTRE RÉPONSE À UN MARCHÉ PUBLIC GRÂCE AU DUME

Appréhender la réponse électronique avec un DUME

1 JOUR, 7 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET
PRIVÉS

CODE : APE13

Objectifs de la formation

Identifier les avantages du DUME lors de la passation d'un marché public

Appréhender la réglementation en vigueur des marchés publics

Interpréter les critères de sélection pour candidater

Concevoir son DUME sur une plateforme de dématérialisation

Animée par

- **Delporte Yasmina**
Consultante et formatrice en marchés publics,
- **PLUTON-DENNY Christelle**
Experte en développement des compétences Achats et Marchés Publics,
CEC AUDIT & CONSEIL

Public concernés

- Cette formation s'adresse aux entreprises qui souhaitent se familiariser avec la réponse avec un DUME

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif général : 895,00 €HT

Appréhender la réglementation en vigueur des marchés publics

- Nouvelle réglementation : ce qu'il faut retenir, le code de la commande publique
- Les nouveaux seuils à compter du 1er janvier 2020
- Les procédures rencontrées sur les marchés publics en conformité avec la réglementation en vigueur
- Transformation numérique de la commande publique : Liberté d'accès, transparence, égalité de traitement et réutilisation des documents
- Focus sur les évolutions de la chaîne de dématérialisation : DUME, Chorus Pro, open data ...
- [Quiz de connaissance] : Evaluation de la compréhension de la réglementation des marchés publics et mesure de la connaissance de base sur le DUME

Identifier les avantages du DUME

- Présentation du DUME : Article R2143-4 du Code de la Commande Publique
- Comprendre l'utilité du DUME pour convaincre les acheteurs
- Les étapes : De la création du dossier de consultation à l'analyse des candidatures
- Cerner les différences entre un DUME complet et un DUME simplifié

CAS PRATIQUE Interpréter les critères de sélections pour candidater : la réponse en groupement, la sous-traitance

- Les enjeux de la candidature, les conditions de participation à prendre en compte : les capacités financière, économique, technique et la réduction du nombre de candidat par une pré-sélection fixée par l'acheteur
- Comprendre le fonctionnement de la sous-traitance : de la déclaration de la sous-traitance à la remise de son offre et à l'attribution du marché
- Le rôle du DUME lors d'une réponse en groupement et d'une déclaration de sous-traitance

CAS PRATIQUE Présentation de situations concrètes de groupement et de sous-traitance

Concevoir son DUME et le déposer sur la plateforme dématérialisation d'achatpublic.com

- Définir un processus de réponse via le DUME : fiche autocontrôle, tableau de suivi, nommage...
- Les six sections du DUME, qu'elles sont-elles ? La procédure de passation de marché et le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice ; l'opérateur économique : coordonnées de la société, contact, chiffres d'affaires sur les 3 dernières années ; les critères d'exclusion : condamnations pénales, paiement impôts et taxes, sécurité sociale, insolvabilité, conflits d'intérêts, faute professionnelle ; les critères de sélection : 32 critères à adapter en fonction de la société et du marché ; la réduction du nombre de candidats qualifiés ; les déclarations finales : attestation et déclaration sur l'honneur
- Découvrir les fonctionnalités du coffre-fort sur la plateforme achatpublic.com : les documents à déposer, leur validité et leur sécurité ; les accès aux acheteurs publics

Les annexes du DUME, de quelle nature sont-elles ?

- Les annexes : sociales, fiscales, économiques, qualités, environnements... ; Les documents que l'on peut déposer dans le coffre-fort ; Les documents à joindre à son DUME

CAS PRATIQUE Création et manipulation d'un DUME au format pdf, XML et sa réponse électronique aux marchés publics

- Sur la plateforme de dématérialisation d'achatpublic.com sur le site de l'AIFE les participants seront amenés à traiter un cas de la réponse seule, en groupement ou en sous-traitance.

Evaluation des acquis

Dates

| Strasbourg | Paris | Bordeaux | Classe virtuelle | Nantes |
|------------|------------|------------|------------------|------------|
| 28/09/2022 | 28/09/2022 | 29/11/2022 | 29/11/2022 | 15/12/2022 |
| | 15/12/2022 | | 15/12/2022 | |

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études

de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.